

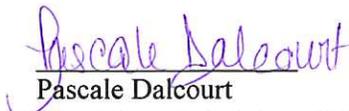


**PROVINCE DE QUEBEC**  
**MRC DE PIERRE-DE SAUREL**  
**VILLE DE SAINT-OURS**

**AVIS PUBLIC**

Est par les présentes, donné par la soussignée, Madame Pascale Dalcourt, directrice-générale/greffière-trésorière de la Ville de Saint-Ours, que lors de la séance régulière du 5 juin 2023, le règlement numéro 2023-254 amendant le règlement no 2006-109 de zonage a été adopté.

Donné à Saint-Ours, ce 6<sup>e</sup> jour de juin 2023.

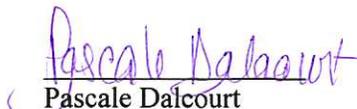
  
Pascale Dalcourt  
Directrice générale/secrétaire-trésorière

---

**Certificat de publication**

Par la présente, Pascale Dalcourt, directrice générale/greffière-trésorière de la Ville de Saint-Ours, certifie sous mon serment d'office, avoir affiché le 6 juin 2023 l'avis public ci-haut mentionné, aux endroits requis, et l'avoir publié dans la parution du journal municipal « Le Chef-Lieu » du mois de juin 2023

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 6<sup>e</sup> jour de juin 2023.

  
Pascale Dalcourt  
Directrice générale/greffière-trésorière